

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Lanaudière

Québec

Direction de santé publique  
et d'évaluation

## AVIS DE SANTÉ PUBLIQUE

### À TOUS LES RIVERAINS OU USAGERS DU LAC OUAREAU Municipalité de St-Donat

Joliette, le 20 septembre 2008 – Suite au suivi visuel effectué au lac Ouareau par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) le 18 septembre dernier et à la réception des résultats d'analyse démontrant l'absence de fleur d'eau de cyanobactéries et de toxines, l'avis de restriction d'usages émis le 05 septembre est levé.

Pour de plus amples renseignements au sujet des algues bleu-vert, vous pouvez consulter le site Internet suivant :

<http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp> ou contacter Services Québec au 1-877-644-4545.